CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E15338** **VALABLE JUSQU'AU** **31/08/2027**

ÉDITÉ LE 29/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Raison sociale : AGC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/08/2025
Capital : 240 000

9848 RUE GUSTAVE EIFFEL
ESPACE LEADER
76230 BOIS-GUILLAUME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2015B00158
Siret : 312 382 146 00040
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 3004592
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 057363V1247000 / 001 289736/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 057363V1247000 / 001 289736/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 35 36 44 50 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
A.G.H (841 106 941) / GOSSE ARTHUR PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.agc-constructionbois.fr
E-mail : contact@agc-constructionbois.fr

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 800 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	21	10/10/2023
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		14/04/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	10	04/06/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/07/2026 10:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.